



DELIBERATION

2022/44

**RECONDUCTION DU POSTE DE CHEF.FE DE PROJET
PAT THIERACHE**

L'an deux mille vingt-deux le 19 septembre, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à La Capelle, au siège de la Communauté de communes de la Thiérache du Centre, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 10, Représenté : 1, Votants : 11

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Mathieu CANON, M. Patrick DUMON, M. Patrick FEUILLET, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, M. Jean-François PAGNON, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etait représenté : M. Vincent LAMOUREUX par Mme Marie DETERME.

Etaient absents excusés : M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, Mme Christelle MAES, M. Laurent MARLOT, M. Gilles QUEILLE et M. Thierry VERDAVAINE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : Monsieur Patrick DUMON.

Le PAT du Pays de Thiérache existe depuis 2018 et regroupe aujourd'hui 6 axes de travail. Initialement composé d'une personne, le pôle PAT a su s'étoffer au fil des années et peut compter jusqu'à 4 personnes. Afin de piloter le pôle PAT et le PAT dans son ensemble, le Pays de Thiérache souhaite reconduire le poste de chef.fe de projet PAT pour la période 2022-2025.

Les missions déjà effectuées :

- Suivi et animation du PAT : animation du COPIL, organisation de réunions thématiques, réponse à des AAP, recherche de financements, évaluation du projet, mise en œuvre des actions du PAT, conduite d'actions de sensibilisation à destination du grand public et/ou des scolaires, développement de partenariats, ... ;
- Responsable d'équipe du pôle PAT ;
- Représentation de la structure auprès des partenaires ;
- Co-gestion des réseaux sociaux de la collectivité.

En complément de ces missions, le ou la chef.fe de projet se verra confier les dossiers suivants :

- Suivre le projet de recherche-action sur l'agroforesterie SAFARRI ;
- Assurer le suivi côté opérateur des MAEC ;
- Piloter l'organisation et le suivi du projet La photo bat la campagne pour mettre en avant l'agriculture via l'aspect artistique.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

APPROUVE la reconduction du poste de chef.fe de projet PAT à raison de 35 heures hebdomadaires.

PRECISE que le poste, ouvert au titre des "contrats de projet", est à temps complet, pour une durée maximale de 36 mois à compter de la date d'embauche, pour exercer les missions suivantes :

- Suivi et animation du PAT
- Responsable d'équipe du pôle PAT ;
- Représentation de la structure auprès des partenaires ;
- Co-gestion des réseaux sociaux de la collectivité ;
- Suivi du projet de recherche-action sur l'agroforesterie SAFARRI ;
- Coordination et suivi administratif des MAE C ;
- Pilotage du projet « La photo bat la campagne »

INDIQUE que l'agent devra justifier d'un diplôme de niveau bac +5 dans le domaine du développement durable et/ou de l'administration ainsi que d'une forte sensibilité pour les sujets liés à l'agriculture et l'alimentation ;

AJOUTE que sa rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie A, par référence à l'indice brut 565 du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux ;

DÉCIDE d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposé ;

Filière : Technique

Emploi : Ingénieur pour le projet de plan alimentaire territorial Thiérache

Cadre d'emplois : Ingénieur territorial

Grade : Ingénieur

- Effectif autorisé.....1
- Effectif pourvu1

INDIQUE que les crédits sont prévus au Budget Primitif du PETR et inscrits aux chapitre et article correspondants.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 22/09/2022

Reçu en préfecture le 22/09/2022

Affiché le

ID : 002-200051118-20220919-44_2022-DE